



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation interministérielle
à l'hébergement et à
l'accès au logement



SIAO 92

Le SIAO 92

Version du 01/04/2025

Contacts utiles

115

Demandes d'urgence



115-hautsdeSeine@siao92.fr

PASH

Suivi ménages à l'hôtel



Pash.hautsdeSeine@siao92.fr

Insertion

Orientation des demandes d'insertion



Evalsociale@siao92.fr / 01 55 02 28 94
Les matins des mardis, mercredis, jeudis

DAHO



Ts.daho@siao92.fr / 01 55 02 25 55
Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Logement

SYPLO et intermédiation locative



siaologement@siao92.fr / 01 55 02 14 89

SI-SIAO

Support et formation



mission.si@siao92.fr / 01 55 02 02 52
sisiao@dihal.gouv.fr / 0 806 000 156



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation interministérielle
à l'hébergement et à
l'accès au logement



SIAO 92

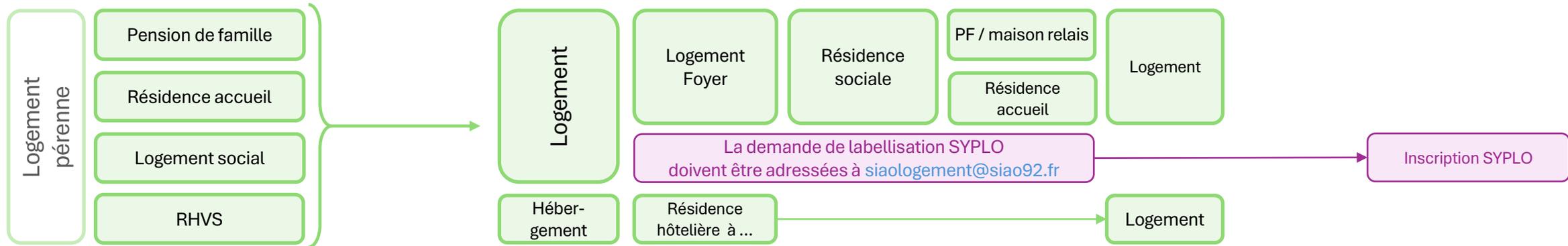
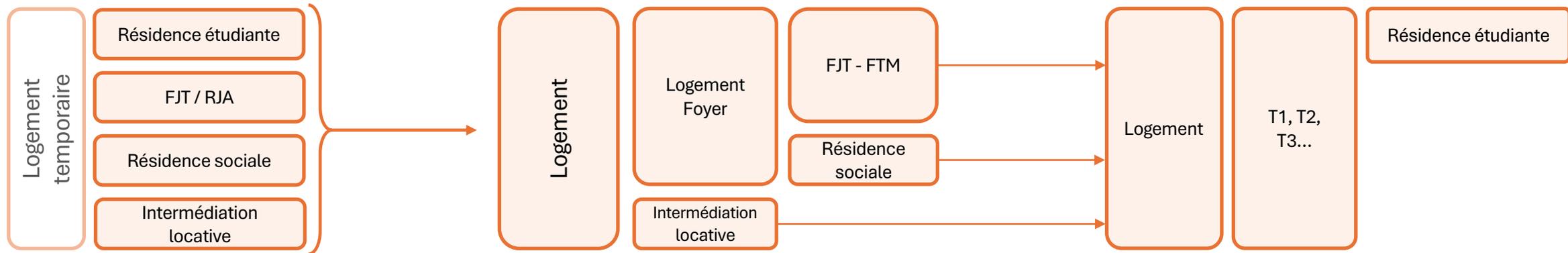
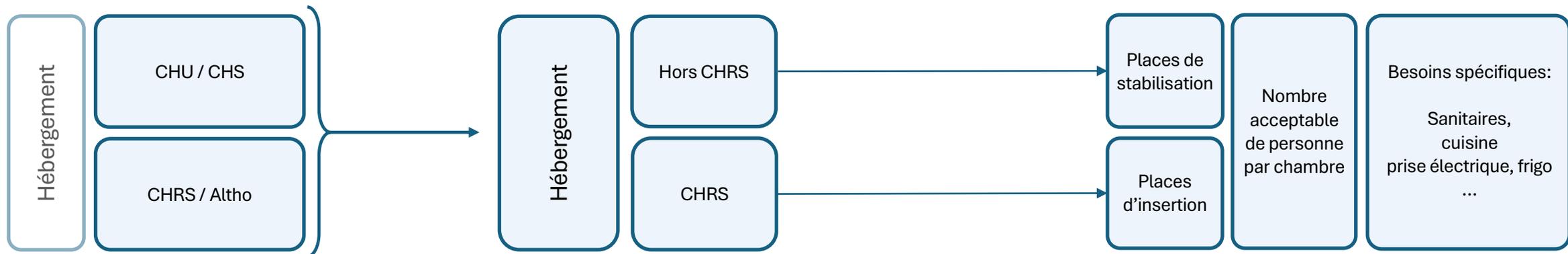
Aide aux préconisations SI-SIAO

Choisir 1 dispositif...

...remplir le SI-SIAO

Parc	Préconisation
------	---------------

Dispositif	Type établissement Niveau 1	Type établissement Niveau 2	Type établissement Niveau 3	Type de place	Catégorie de place	Commentaire
------------	-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------	---------------	--------------------	-------------





GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

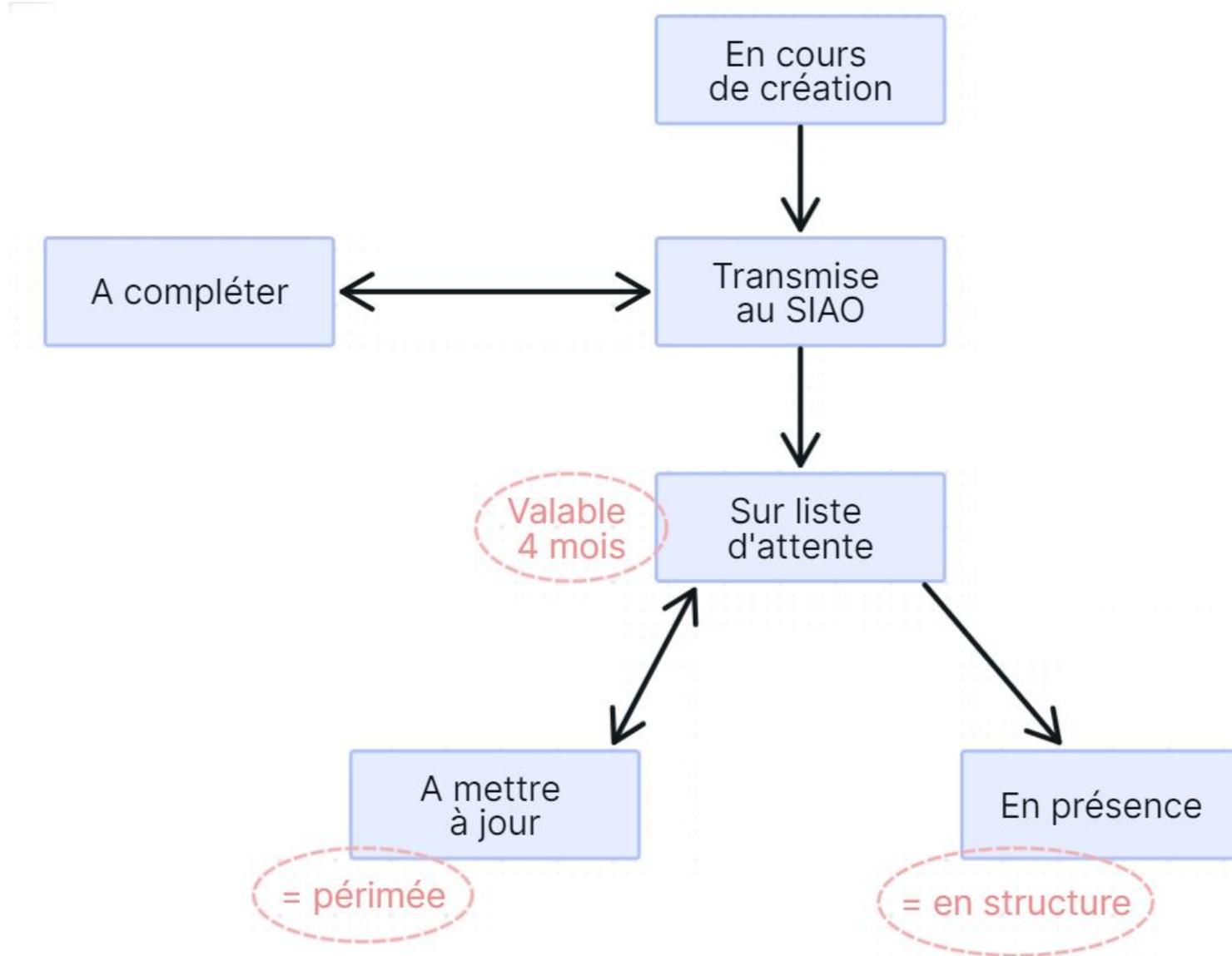
Délégation interministérielle
à l'hébergement et à
l'accès au logement



SIAO 92

La demande d'insertion

Statuts d'une demande d'insertion





GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation interministérielle
à l'hébergement et à
l'accès au logement



SIAO 92

Spécificités 92

Les **demandes** sont valables 4 mois
Une seule **demande** active par usager
Une seule **préconisation** par demande

Le **rapport social** a moins de 4 mois au moment de la
demande

Les blocs « **Commentaire** » doivent rester vides
Les « **Notes** » doivent être en diffusion interne



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation interministérielle
à l'hébergement et à
l'accès au logement



SIAO 92

Guide des dispositifs

Centre d'hébergement et de réinsertion sociale

- ✓ Composition : isolé, couple, famille
 - ✓ Situation **régulière ou proche de la régularisation**
 - ✓ Sans conditions de ressources
-
- ✓ Durée de séjour : dépend de l'insertion du ménage
 - ✓ Places : très majoritairement du collectif et copartagé
 - ✓ Accompagnement social global
 - ✓ Si ressources participation de 10% à 30% selon les prestations proposées dans la structure

Centre d'hébergement et de stabilisation

- ✓ Composition : isolé, couple, famille
 - ✓ Situation administrative **régulière ou irrégulière**
 - ✓ Sans conditions de ressources
-
- ✓ Durée de séjour : dépend de l'insertion du ménage
 - ✓ Places : très majoritairement du collectif et copartagé
 - ✓ Accompagnement social global
 - ✓ Si ressources participation de 10% à 30% selon les prestations proposées dans la structure

CHU ALTHO

- ✓ Identique CHRS mais réservé aux personnes actuellement présent en charge par le 115

Résidence sociale

- ✓ Composition : isolés, couples, famille monoparentale (max 2 enfant de - 4 ans)
 - ✓ Situation administrative régulière
 - ✓ Droits ouverts aux prestations sociales
 - ✓ Disposer d'une demande de logement social à jour
 - ✓ Ressources : RSA minimum
 - ✓ En insertion professionnelle ou formation rémunérée
 - ✓ Personnes autonomes
 - ✓ Dettes acceptées si encadrées
-
- ✓ Bail passerelle de maximum 2 ans
 - ✓ Redevance fixée par la structure, généralement conventionnée APL

Foyer Jeunes Travailleurs

- ✓ Composition : isolé, couple, famille monoparentale
 - ✓ Jeunes **de 18 à 25 ans**
 - ✓ Situation administrative régulière
 - ✓ En insertion professionnelle ou formation rémunérée
 - ✓ Ressources d'activités minimum de 650€
 - ✓ Garantie Visale obligatoire
 - ✓ Droits ouverts aux prestations sociales
 - ✓ Demande de logement social à jour
-
- ✓ Bail de max 2 ans renouvelable pour 1 an max
 - ✓ Accompagnement social en interne

Résidence Jeunes Actifs

- ✓ Composition : isolé, couple, famille monoparentale
 - ✓ Jeunes **de 26 à 30 ans**
 - ✓ Situation administrative régulière
 - ✓ En insertion professionnelle ou formation rémunérée
 - ✓ Ressources d'activités minimum de 650€
 - ✓ Garantie Visale obligatoire
 - ✓ Droits ouverts aux prestations sociales
 - ✓ Demande de logement social à jour
-
- ✓ Bail de max 2 ans renouvelable pour 1 an max
 - ✓ Accompagnement social en interne

Résidence étudiante

- ✓ Composition : isolé, couple
 - ✓ Jeunes de 18 à 25 ou 30 ans
 - ✓ Situation administrative régulière
 - ✓ Statut étudiant
 - ✓ Ressources minimums d'activité de 650€ ou boursier
 - ✓ Garantie Visale obligatoire
 - ✓ Demande de logement social à jour
 - ✓ Forte autonomie
-
- ✓ Bail de 1 an renouvelable si statut étudiant
 - ✓ Redevance en fonction de la résidence

Intermédiation locative

Solibail + logement de transition + logement passerelle

- ✓ Composition : couple, famille jusqu'à 5 personnes
 - ✓ Situation administrative régulière
 - ✓ FVV ou DAHO ou sortant d'un dispositif hébergement ou expulsé par la force publique
 - ✓ Ressources minimum 900 €
 - ✓ En insertion professionnelle ou formation rémunérée
 - ✓ Personnes autonomes
 - ✓ Dettes acceptées si encadrée
-
- ✓ Redevance de 24% à 28% des ressources hors charges (EDF, Assurance, etc...)
 - ✓ Logement conventionné APL
 - ✓ Non meublé

Pension de Famille

- ✓ Composition : **isolé, couple, famille monoparentale** (si 1 enfant de -4ans)
 - ✓ **Si troubles psychiques ils doivent être stabilisés**
 - ✓ Situation administrative régulière
 - ✓ Isolement ou exclusion sociale lourde freinant l'accès à un logement ordinaire.
 - ✓ Ressources : RSA minimum
 - ✓ Dettes acceptées si encadrées
 - ✓ Droits ouverts aux prestations sociales
 - ✓ Demande de logement social à jour
-
- ✓ Pas de limitation de durée de séjour
 - ✓ Présence d'un hôte de maison
 - ✓ **Petit accompagnement social**

Résidence Accueil

- ✓ Composition : **isolé**
 - ✓ **Troubles psychiques**
 - ✓ Situation administrative régulière
 - ✓ Isolement ou exclusion sociale lourde freinant l'accès à un logement ordinaire.
 - ✓ Ressources : RSA minimum
 - ✓ Dettes acceptées si encadrées
 - ✓ Droits ouverts aux prestations sociales
 - ✓ Demande de logement social à jour
-
- ✓ Pas de limitation de durée de séjour
 - ✓ Présence d'un hôte de maison
 - ✓ **Accompagnement social et médical**

Résidence Hôtelière à Vocation Sociale

- ✓ Composition : isolé, monoparental 1 ou 2 enfant si bas âge
 - ✓ Situation administrative régulière
 - ✓ En emploi ou en insertion professionnelle avancée
 - ✓ Dettes : au cas par cas
 - ✓ Labellisation SYPLO validée ou en cours de validation
 - ✓ Demande de logement social à jour
 - ✓ Autonomie parfaite
-
- ✓ Participation financière de 10% des ressources
 - ✓ Aucun accompagnement social. Maintien obligatoire du suivi par le TS actuel.